



Vic en Bigorre, le 16 mai 2017

Cité Scolaire  
P. Mendès France



Hautes-Pyrénées  
académie  
Toulouse

Le Proviseur

## Comité Hygiène et Sécurité 2016-2017

Référence

Le 11 mai, les membres du CHS des établissements de la Cité Scolaire étant réunis, il est 17h15 quand le Monsieur le Proviseur ouvre la commission (liste émargement).

La réunion se déroule en deux temps : un temps de réunion en salle, un temps de visite des ateliers de Logistique pour compléter.

Dossier suivi par

Téléphone  
05.62.31.69.00

Fax  
05.62.31.63.06

Mél.

0650038n@ac-toulouse.fr

19 rue du collège  
BP 80027

65501 VIC-EN-BIGORRE CEDEX

Au cours de cette présentation les membres de la commission Hygiène et Sécurité échangent. Quelques points sont à retenir :

- Madame Lagrange, représentante des personnels enseignants demande pourquoi il n'y a que deux toilettes pour les personnels au rez-de-chaussée du bâtiment F12 à proximité de la salle des professeurs. De plus, ces toilettes sont mixtes.  
Monsieur le Proviseur répond qu'il n'avait jamais été informé de cet état de fait, qu'il allait vérifier la réglementation.
- Monsieur Desambrois, représentant des parents d'élèves est surpris car l'établissement ne possède pas de défibrillateur d'autant plus que la Cité scolaire compte plus de 1200 élèves et environ 200 adultes.  
Le Proviseur répond qu'il a fait le même constat et qu'il va se renseigner afin de savoir si la Région a en projet de doter les établissements ou si les établissements doivent en budgétiser l'achat.
- Monsieur le Proviseur indique que pour les travaux réalisés dans la Cité scolaire, l'un pose problème. Il s'agit des nez de marche posés sur toutes les marches de la Cité Scolaire. Ceux-ci semblent accidentogènes, en effet en relief d'environ 1 cm, ils peuvent entraîner des chutes.

Une fois les sujets de cette première partie épuisés, les membres du CHS se projettent à l'autre bout de la Cité, dans l'atelier pédagogique Logistique.

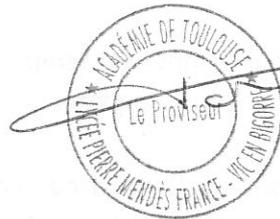


2/2

Sur site, Monsieur Lalaque, Assistant de Prévention, fait le point sur la prévention des risques dans cette zone. Il a travaillé en amont avec Monsieur Chiboub, professeur de cette formation (annexe 3).

Les membres du CHS regrettent que les travaux n'aient pas permis l'amélioration de la zone de conduite des chariots à l'extérieur. Il conviendrait de revoir entièrement cette zone pour la sécuriser : présence de bordures instables, palettier de stockage non conforme, terre plein à éliminer, traçage de la zone de conduite.

A 18h45, l'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Provisieur met fin à la réunion.



Le Président du CHS,

Pascal Touzanne